

Assemblée Générale Ordinaire du Lycée français Prins Henrik

Procès Verbal

Le 13 Octobre 2016

Présents :

Les parents d'élèves : 52 parents et 39 procurations

Parents d'élèves élus au Conseil d'Administration

Jean-thomas Meyer, *parent d'élève élu, Présidente*

Nathalie Btsh-Smith, *parent d'élève élue, Trésorière*

Casper Nielsen, *parent d'élève élu, Vice-Président*

Jørgen Pedersen, *parent d'élève élu*

Moncef Barhoumi, *parent d'élève élu*

Leila Belaid, *parent d'élève élu, Suppléante*

Représentants de l'Ambassade de France

ROBERT Thierry, *Conseiller Culturel – ABSENT*

Sylvie Paul, *Chef de la Section Consulaire – ABSENTE*

Représentants de l'Administration du lycée

CHESNES Michel, *Proviseur*

HARTVICK Cédric, *Directeur école primaire*

HERNANDEZ DE LA MANO Nicolas, *Gestionnaire*

ABDELMOUMENE Chérif, *Responsable SFO/garderie - ABSENT*

LYCEE FRANÇAIS PRINS HENRIK – PRINS HENRIKS SKOLE

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

Aucun représentant du personnel n'est présent.

La séance débute à 17:30

En introduction, Jean-Thomas Meyer, président du Conseil d'Administration (ci-après nommé CA), rappelle brièvement le rôle du CA, de ses membres, ainsi que le but de l'Assemblée Générale (ci-après nommée AG).

Les membres du CA (hors 2 postes pourvus par l'ambassade) sont élus par l'Assemblée Générale.

Le conseil d'administration s'occupe de la gestion financière de l'établissement. Il est responsable vis-à-vis du Ministère danois. Le CA se veut représentatif de la communauté scolaire (égalité hommes/femmes, parents d'élèves des différents niveaux de classes). Le CA s'enrichit des compétences diverses de ses membres. Le travail du CA se fait en concertation avec la Direction du Lycée. Le Lycée français Prins Henrik est un établissement conventionné avec l'AEFE (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger).

L'École Prins Henrik représente une communauté scolaire multiculturelle offrant un enseignement innovant dans un contexte franco-danois.

1. Election du Président de séance:

Madame Pauline Pignat-Larsen est élue présidente de séance à l'unanimité.

Le Président de séance constate que les conditions prévues par les statuts sont réunies pour déclarer que l'Assemblée Générale est ouverte et légale. L'ordre du jour est présenté :

1. Élection du Président de séance
2. Rapport annuel du Conseil d'Administration
3. Présentation pour approbation des comptes annuels
4. Élection des membres du Conseil d'Administration et d'un membre suppléant
5. Élection d'un inspecteur pédagogique danois
6. Propositions reçues
7. Divers

Le Président de séance informe que l'Assemblée Générale n'a reçu aucune proposition (point 6. sur l'ordre du jour).

2. Présentation du rapport annuel du Conseil d'Administration

LYCEE FRANÇAIS PRINS HENRIK – PRINS HENRIKS SKOLE

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale

2.1 Bilan des effectifs

2.2 Evolution des écolages (frais de scolarité)

- L'augmentation des frais de scolarité à la rentrée 2015 est de :
 - 3% pour les écolages de primaire (hors maternelle) et secondaire
 - 3% pour les frais de garderie
 - 0% pour les frais d'inscriptions, par contre un frais de dossier a été mis en place, pour éviter les inscriptions non motivées, faciliter le processus administratif et mieux calibrer les prévisions d'effectifs et les préparations nécessaires.
 - 0 % pour les tarifs de cantine

2.6 Commission finance

Pendant cette année, la Commission Finance a travaillé sur les subventions pour améliorer la situation budgétaire et permettre plus d'amélioration dans l'école pour le bien-être de tous. Les subventions reçues de l'Etat danois sont importantes car constituent 51% des revenus dans le budget global. L'étude pendant l'année 2015-2016 a révélé que dans plusieurs cas les subventions ne sont pas reçues.

- Du a des technicités entre le système Danois et le Système Français, dans deux cas ou les enfants sont nés entre Octobre et Décembre. La Direction travaille avec la commune de Frederiksberg pour résoudre cette situation.

- Situation au « Klub » – cela est du également au fait que le « Klub » n'est pas reconnu en tant que tel par la commune car les enfants sont trop jeune. Là également la Direction travaille avec la commune de Frederiksberg pour résoudre cette situation.

- Le Programme Bac Français – le Programme Bac Français n'est pas subventionne par l'Etat Danois. Le projet en place est d'essayer de compenser environ 1.5 M manquant chaque année par un soutien financier avec les entreprises. Ce projet est en cour et n'a pas encore abouti. Des propositions pour augmenter les écolages pour le Bac Français n'ont pas été acceptées par le CA.

En tout, les subventions de l'Etat danois non reçues sont dans les environs de + DKK 3M chaque année.

Une proposition envoyée par une parente d'élève d'augmenter les écolages pour le programme Bac Français est revue. Les questions suivantes sont posées :

Pourquoi pénaliser les familles inscrites au Bac Français –

Réponse : Ce n'est pas une question de pénalisation, simplement le programme est couteux, La situation est la même dans les programmes anglophones, où là non plus il n'y a pas le choix de programmes. Comme ils ne sont pas subventionnés par l'Etat Danois, ils sont beaucoup plus couteux pour les parents (150,000 DKK annuel a CIS par exemple).

Pourquoi est-ce que tout le reste des parents devraient donc financer les élèves prenant le bac Français ?

Réponse Le CA essaye de trouver des moyens pour combler ce manque, mais n'a pas encore abouti à une solution. Notre école repose sur un principe de solidarité entre toutes les classes d'âges.

on peut et doit avoir des tarifs différents comme c'est le cas aujourd'hui , mais on ne veut pas faire un budget et donc une comptabilité par classe d'âge et/ou par type d'enseignement

Notre école est plus chère que toutes les autres « Friskole » dans Frederiksberg, entre 10 et 50% plus chère – ou va tout cet argent ?

Réponse Notre programme a de nombreuses spécificité volume horaire plus élevé, enseignement des langues dès les petites classes.... Qui fait qu'une comparaison avec d'autre établissement est toujours délicate.

La Trésorière confirme que le CA va continuer à travailler dans le but de trouver des solutions pour combler ce manque dans les Finances, et nous espérons que le dialogue ouvert avec les entreprises va porter ses fruits.

2.6 Projet de rénovation de la cour

Le projet a été repoussé maintenant pour la troisième année consécutive par Frederiksberg Forsyning à l'été 2017, à cette date sans aucune confirmation que le projet puisse se faire. Le CA est donc peu confiant sur la faisabilité du projet au cours de l'année prochaine.

En attendant, une donation de la fondation d' AP Møller, de 6,7 M DKK, pour refaire la cour, n'a pas pu être utilisée cette année car liée au projet de Frederiksberg Forsyning. La fondation a confirmé qu'elle veut continuer à travailler avec l'école, et le CA va clarifier si la donation peut se faire sans le projet de la commune. En attendant, et pour ne pas tout mettre en suspens et améliorer la cour qui en a grand besoin, le CA va travailler pour pouvoir mettre dans le budget des améliorations importantes pour l'année prochaine, par exemple un nouveau terrain de football.

Un parent commente que le suivi avec Frederiksberg Forsyning est important pour éviter que l'école soit à nouveau inondée comme pendant l'été 2011.

2.7 Projet immobilier

Pour pouvoir augmenter les locaux et pourvoir à un effectif en prévision de 1,200 élèves, une proposition d'achat de terrain est à l'étude, sur la rue de Bulowsvej. Une présentation du projet en cour est faite.

Il est noté que le projet est à long terme, et si réalisé, il ne le sera pas avant 7 ou 10 ans.

Le financement est dépendant en grande partie de donations. Il n'y a pour le moment pas d'éléments concrets, mais des discussions avec les dites fondations sont en cour.

Il est confirmé par la Trésorière que ce projet dépend de plusieurs variables pour pouvoir se faire, d'abord la réalisation des effectifs, qui n'est pas confirmé, ainsi que le financement, qui n'est pour le moment pas en place. En attendant, le CA doit continuer à investir dans les locaux courants, pour assurer le bien-être de tous au court et moyen termes. Projets cités sont améliorations de la cour et l'agrandissement du foyer pour le collège.

3. Sécurité

Le président décrit les mesures prises, entre autre les badges et la surveillance. En accord avec PET, la deuxième entrée pu être ouverte.

En attendant, il est remarqué que les travaux promis par les communes (Frederiksberg et Værdenamsvej, passage piétons, signalisations) ne sont toujours pas achevés. Les voisins ont refusé la construction de buttes de vitesses, et cela a été apparemment accepté par la commune. En attendant, la Direction continue son suivi en espérant à un aboutissement.

3. Travaux faits

Le bilan est fait sur les travaux effectués pendant l'année sur les deux sites.

3. Bilan financier

Le bilan financier est présenté. Cette année, il y a un déficit de DKK 9 M, qui était prévu et budgété, dû à l'investissement dans la nouvelle maternelle. Le financement a été assuré par les réserves de l'établissement. Celles-ci sont à présent de 11 M, le budget est dans une situation correcte.

4. Elections

4 postes sont à pourvoir

Jean-Thomas Meyer, en fin de mandat

Moncef Barhoumi, en fin de mandat

Julie Carton, qui a envoyé cette mail au CA le 13 Octobre à 14.53 GMT

"Kære forælderbestyrelse og direktion,

Jeg er ked af at må meddele at jeg har besluttet at trække mig fra bestyrelsen. Jeg finder arbejdet i skolebestyrelsen både utroligt interessant og meget vigtig, og det kræver full commitment og tid. Jeg kan se at jeg de næste 6-9 måneder vil have svært ved at kunne levere dette. Der er meget der skal gøres for vores skole og jeg vil derfor ikke optage en plads i bestyrelsen. Jeg synes dog at jeg har meget at byde ind med - så det er også en beslutning, jeg er ked af at skulle træffe.

Jeg regner med at deltage i aften".

8 personnes parmi l'assemblée posent leur candidature :

- Jean-Thomas Meyer
- Leila Belaid
- Moncef Barhoumi
- Julie Geisling
- Damien Roy
- Anne Claire Mulot
- Nicolas Rouzioux

Profiles des candidats

Jean-Thomas est résident au Danemark, a 3 enfants à l'école depuis 2005, est président depuis 2015.

Leila est résidente, a deux enfants à l'école depuis 2012 en CP et CM1, a travaillé dans la commission hygiène, finance, préparé les newsletters, suit les travaux de sécurité, et a commencé le dialogue avec les entreprises.

Moncef est résident et a 2 enfants à l'école. Il a travaillé comme Trésorier et connaît bien l'école. Il a de l'expérience dans le sponsoring et peu continuer a aider dans ce domaine.

Julie est résidente et a deux enfants à l'école en CP et en CM1. Etant directrice dans une autre Friskole à Copenhague elle peut donc bien sur apporter son expertise.

Anne-Claire

Arrivée en janvier 2016 au Danemark, 4 enfants au Lycée Français en CM1, CE1 et Mat2. Expérience en France dans les projets d'aménagements urbains et également de gestion des eaux pluviales, pense pouvoir apporter une expertise complémentaire au sein du CA sur le projet de nouvelle école, ainsi que sur des projets urbains en relation avec la ville de Frederiksberg (notamment le volet eaux pluviales du réaménagement de la cour).

Nicolas

Damien

Père de 4 enfants scolarisés au Lycée Français, le premier est en CM1, jumeaux sont en CE1 et dernier est en PS de maternelle. Arrivés au Danemark l'année dernière en provenance de Suède où la famille était scolarisée dans une école anglo-suédoise. Il a apprécié ce système scolaire très différent du lycée et espère pouvoir partager les bonnes choses de cette expérience. Il travaille pour la société Vinci Construction sur le chantier du Femern Belt project. Dans le cadre de ces travaux, un grand nombre de familles françaises sont invitées à les rejoindre dans les prochaines années « Il sera important pour eux de trouver une structure scolaire opérationnelle au Danemark »

Une question est posée sur la maîtrise du danois. En réponse JT, Leila, Julie et Moncef maîtrise le danois. Damien, Marie Laure et Nicolas, nouveaux arrivés au Danemark, ne le maîtrise pas.

52 parents présents

39 procurations

TOTAL : 91 bulletins, avec 4 votes au maximum, donc

L'assemblée procède au vote. Suite au dépouillement, sont élu(e)s:

Anne-Claire = 56

Nicolas = 54

Jean-Thomas = 52

Damien = 44

Julie = 42

Leila = 28

Moncef = 25

5. Election d'un inspecteur pédagogique danois

Mette Huld Jakobsen rappelle brièvement les fonctions de l'inspecteur. La commune de Frederiksberg est responsable du contrôle de l'enseignement du danois. L'enseignement du danois est en outre soumis à un contrôle effectué par le Ministère danois de l'Éducation. Il convient de décider si l'on confie les tâches d'inspection soit à l'une ou plusieurs personnes, soit à la commune. Le CA propose de poursuivre la collaboration avec Mr Aktor, en tant qu'inspecteur pédagogique. Mr Leon Aktor est ancien professeur de danois et de français et est approuvé par la commune de Frederiksberg.

Vote à main levée de l'inspecteur danois: pas de vote "contre", pas d'abstention.
Mr Aktor est élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale pour une durée d'un an.

6. Propositions reçues

Une proposition a été envoyée par une parente d'élève, pour pouvoir augmenter les écolages du Bac Français pour combler le manque de subventions. L'assemblée est d'accord que le point a été adressée pendant la discussion sur le Bac Français et le CA soutien que le travail n'est pas terminé sur ce sujet et va continuer.

Madame Trojel en profite pour rappeler que cette proposition avait été pétitionnée et signée par cinquante parents pendant le printemps, et qu'il était décevant que les résultats de cette pétition

n'avait jamais été mentionné pendant les réunions du conseil d'administration qui cependant représente les parents d'élèves. La trésorière confirme que le CA relaye toutes les informations dans les comptes rendus du CA.

7. Divers

Le Président de séance remercie les parents présents et les membres du CA, félicite les nouveaux élus, et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h45.

Conformément aux statuts du Lycée français Prins Henrik, ce procès-verbal est un document public, pour affichage.

Fait à Frederiksberg, le 02 Decembre 2016

Président de l'Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Thomas Meyer

Président du Conseil d'Administration

Casper Nielsen

Vice-président du Conseil d'Administration

Nathalie Btsh-Smith

Trésorière du Conseil d'Administration

Jørgen Pedersen

Parent d'élève

Moncef Barhoumi

Parent d'élève

Leila Belaid

Parent d'élève

Sylvie Paul (Consul adjoint auprès de l'Ambassade de France) et Thierry ROBERT (Conseiller de coopération et d'action culturelle auprès de l'Ambassade de France) n'étaient pas présents à la séance.

LYCEE FRANÇAIS PRINS HENRIK – PRINS HENRIKS SKOLE

Établissement homologué par le ministère français de l'Éducation nationale